



© UNICEF/UNI303920/Younis

En 2015, l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 était axée sur la promesse de ne laisser personne de côté. Cette initiative appelle à contribuer à la réalisation des 17 objectifs de développement durable, et de leurs 169 cibles, et ce, dans l'intérêt de tous les membres de la société. Elle souligne la nécessité de venir en aide en premier lieu aux personnes les plus marginalisées, un groupe dont les enfants handicapés et leur famille font inévitablement partie.

Le suivi de l'inclusion des enfants handicapés dans les efforts de développement a longtemps été freiné par un manque de données fiables et complètes. Ces dernières années, un regain d'efforts a toutefois eu lieu en vue de combler ces lacunes. La mise au point de nouveaux outils de collecte de données a largement amélioré la disponibilité et la qualité des données sur les enfants handicapés, favorisant ainsi de nouvelles analyses et la progression des connaissances.

Le présent rapport témoigne de ces efforts. Il présente des éléments de preuve essentiels à la prise de décisions visant au respect de nos obligations, aussi bien morales que légales, de donner à chaque enfant les mêmes chances de réussir dans la vie. Pour ce faire, ce document s'est appuyé sur des données provenant de plus de 1 000 sources, soit la plus importante compilation de statistiques sur les enfants handicapés à ce jour. Il documente l'ampleur et les caractéristiques du handicap chez les enfants et met en lumière les types d'adversité auxquels les enfants handicapés sont souvent confrontés. Il comprend des données comparables au niveau international provenant de 43 pays et régions et englobe plus de 60 indicateurs relatifs au bien-être de l'enfant – de la nutrition à la santé, en passant par l'accès à l'eau et à l'assainissement, la protection contre la violence et l'exploitation, l'éducation et la satisfaction à l'égard de la vie. Il présente également des estimations mondiales et régionales du nombre d'enfants handicapés, calculées à partir de données provenant de plus d'une centaine de pays.

L'objectif du présent rapport est de promouvoir l'utilisation de ces données afin de rendre les enfants handicapés davantage visibles et de mieux comprendre leurs expériences de vie.

Principales conclusions

Près de 240 millions d'enfants dans le monde souffrent aujourd'hui d'une forme de handicap. Plus élevée que les chiffres précédents, cette estimation est basée sur une compréhension plus approfondie et plus inclusive du handicap, qui prend en compte plusieurs domaines fonctionnels, notamment ceux liés au bien-être psychosocial.

Si la plupart des enfants handicapés éprouvent des difficultés dans un seul domaine fonctionnel, les problèmes psychosociaux prédominent à tout âge, et s'accompagnent parfois d'autres difficultés fonctionnelles.

La vie de nombreux enfants handicapés est marquée par la privation et une profonde exclusion. Par rapport à leurs pairs ne présentant pas de handicap, les enfants handicapés ont 34 % plus de chances de souffrir d'un retard de croissance, sont 49 % plus susceptibles de n'avoir jamais été scolarisés, sont 41 % plus enclins à se sentir discriminés, ont 51 % plus de risques de se dire malheureux et 20 % moins de chances d'espérer une vie meilleure.

Les enfants qui ont des difficultés dans plus d'un domaine sont encore plus démunis : 53 % souffrent d'un retard de croissance ; 31 % seulement bénéficient d'une stimulation précoce et de soins attentifs au cours des premières années de leur vie – les plus importantes ; et 43 % ne sont pas scolarisés à l'âge d'entrer dans le deuxième cycle du secondaire.

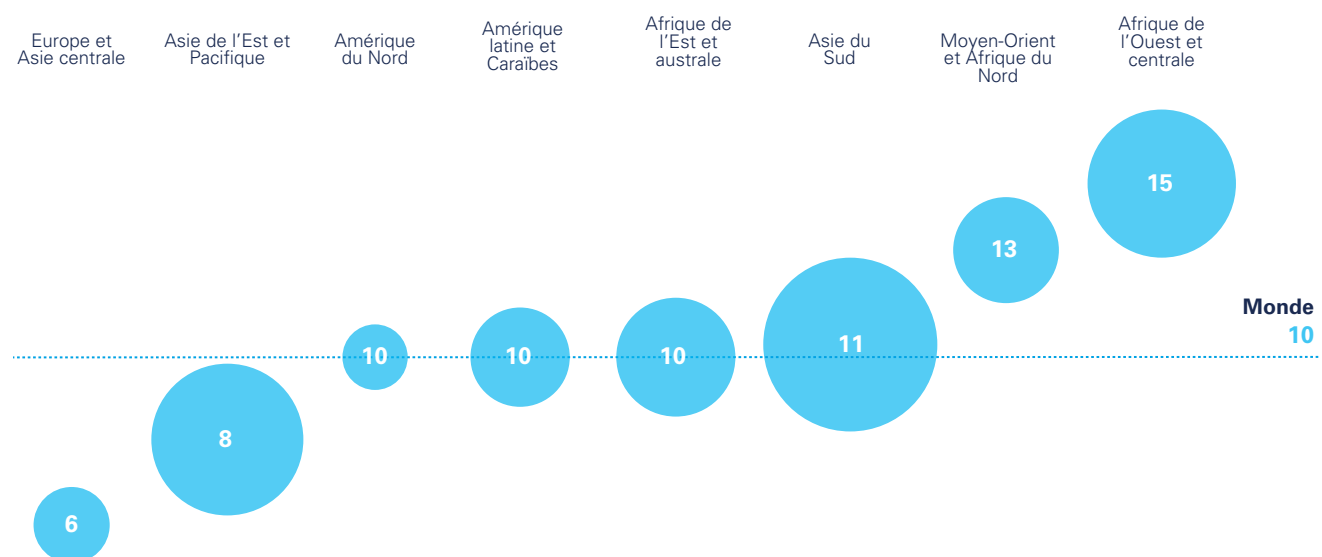
Les enfants présentant certaines difficultés fonctionnelles peuvent connaître des niveaux d'exclusion particulièrement élevés. Par exemple, les enfants qui ont des difficultés à communiquer ou à s'occuper d'eux-mêmes ont nettement moins de chances d'être scolarisés que les enfants qui n'ont pas de difficultés dans ces domaines. En revanche, les enfants qui souffrent d'anxiété ou de dépression fréquentent l'école dans les mêmes proportions que ceux qui n'ont pas de difficultés fonctionnelles, mais semblent prendre du retard, notamment pour ce qui est de l'acquisition de compétences en calcul.

La gravité de ces difficultés est un autre facteur crucial. À l'âge d'entrer dans le premier cycle du secondaire, la majorité des enfants présentant les handicaps les plus graves ne sont pas scolarisés. Et ils sont très peu nombreux dans le deuxième cycle du secondaire.

Dans le même temps, les enfants handicapés issus de milieux socioéconomiques défavorisés connaissent d'autres privations. Les jeunes enfants dont la mère n'a bénéficié que d'un enseignement primaire, au mieux, sont beaucoup plus susceptibles d'avoir eu de récents épisodes de diarrhée. Par ailleurs, si les jeunes enfants des ménages les plus pauvres ont généralement moins de chances de bénéficier d'une stimulation précoce et de soins attentifs, les enfants handicapés sont encore plus désavantagés à cet égard.

Près de 240 millions d'enfants souffrent d'un handicap à travers le monde, soit 1 enfant sur 10.

FIGURE 1.1 Pourcentage d'enfants âgés de 0 à 17 ans souffrant d'un handicap

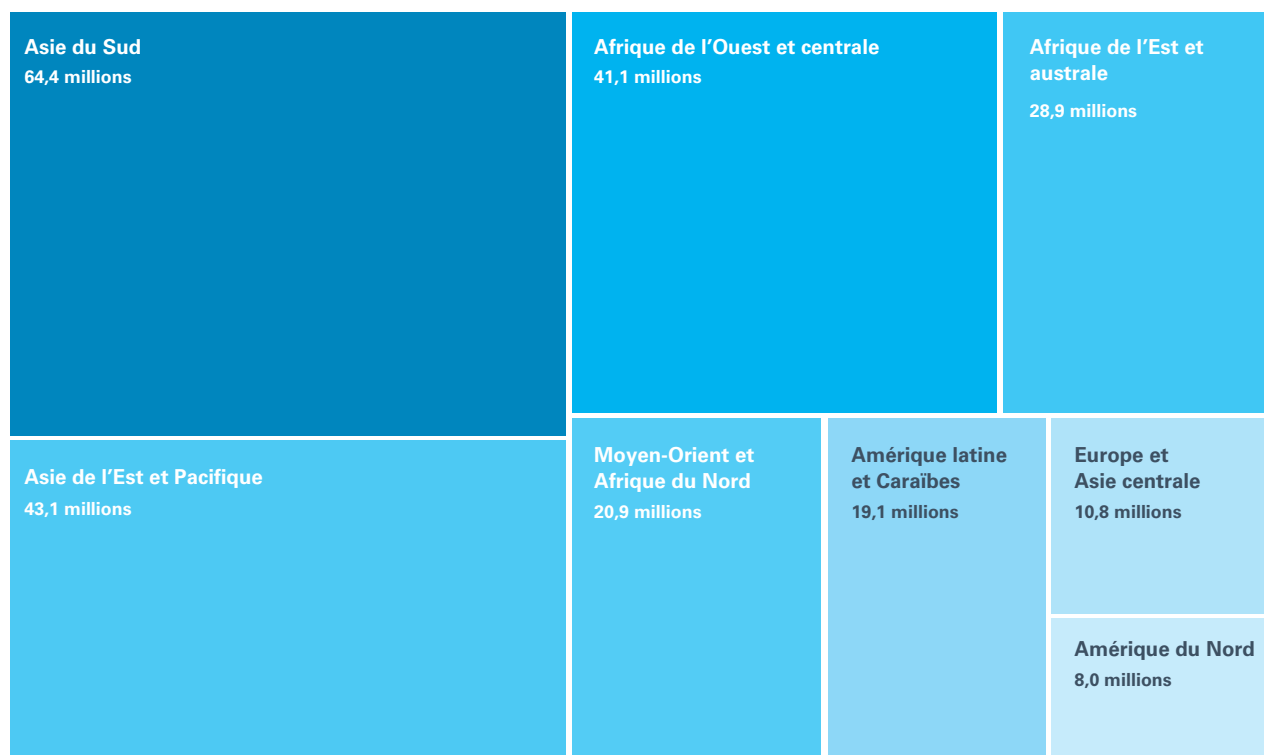


Remarque : La taille des cercles reflète le nombre d'enfants handicapés dans leur région respective.

TABLEAU 1.1 Pourcentage d'enfants âgés de 0 à 17 ans souffrant d'un handicap

	Enfants âgés de 0 à 4 ans	Enfants âgés de 5 à 17 ans	Enfants âgés de 0 à 17 ans
Asie de l'Est et Pacifique	4	10	8
Afrique de l'Est et australe	5	13	10
Europe et Asie centrale	3	7	6
Amérique latine et Caraïbes	4	13	10
Moyen-Orient et Afrique du Nord	5	17	13
Amérique du Nord	4	12	10
Asie du Sud	4	13	11
Afrique de l'Ouest et centrale	7	19	15
Monde	4	13	10

FIGURE 1.2 Nombre d'enfants âgés de 0 à 17 ans souffrant d'un handicap



Remarques : Cette estimation est basée sur un sous-ensemble de 103 pays couvrant 84 % de la population mondiale d'enfants âgés de 0 à 17 ans. Les estimations régionales représentent des données couvrant au moins 50 % de la population d'enfants à l'échelle régionale.

Par rapport à leurs pairs non handicapés, les enfants handicapés sont :

34 %

plus susceptibles d'avoir un retard de croissance.

25 %

plus susceptibles de souffrir d'émaciation.

53 %

plus susceptibles de présenter des symptômes d'infection respiratoire aiguë.

25 %

moins susceptibles de bénéficier d'une stimulation précoce et de soins attentifs.

25 %

moins susceptibles de bénéficier d'une éducation préscolaire.

16 %

moins susceptibles de lire ou d'avoir quelqu'un pour leur faire la lecture à la maison.

42 %

moins susceptibles de disposer des compétences fondamentales en lecture et en calcul.

49 %

plus susceptibles de n'avoir jamais fréquenté l'école.

47 %

plus susceptibles de ne pas être scolarisés dans le primaire.

33 %

plus susceptibles de ne pas être scolarisés dans le premier cycle du secondaire.

27 %

plus susceptibles de ne pas être scolarisés dans le deuxième cycle du secondaire.

32 %

plus susceptibles de subir de sévères châtiments corporels à la maison.

41 %

plus susceptibles de se sentir discriminés.

51 %

plus susceptibles de se dire malheureux.

20 %

moins susceptibles d'espérer une vie meilleure.



Des connaissances à l'action

Tous les enfants handicapés méritent d'avoir la possibilité de s'épanouir. Pour que cela devienne une réalité, les pouvoirs publics doivent prendre en compte l'ensemble des besoins de ces enfants et de leur famille dans le cadre de la mise en place des programmes et des services. Ils doivent collaborer avec les personnes ou les associations représentant les personnes handicapées pour :

- Rendre tous les services et environnements sociaux inclusifs et accessibles, afin que des soins et une assistance, des informations essentielles et des possibilités de jeu et de participation soient disponibles au niveau des communautés pour chaque enfant, en période de stabilité comme en situation d'urgence humanitaire.
- Rendre l'éducation inclusive et accessible, afin que les enfants handicapés puissent aller à l'école dans leur communauté et apprendre aux côtés de leurs camarades non handicapés.
- Protéger les enfants handicapés contre la violence, la maltraitance, la négligence et l'exploitation, leur faire bénéficier de l'enregistrement des naissances et d'un soutien familial, et leur donner la possibilité de rechercher un soutien et des services de justice adaptés à leur jeune âge et tenant compte du handicap lorsque leurs droits ont été bafoués.
- Fournir aux enfants handicapés un accès à un soutien psychosocial, afin qu'ils puissent préserver leur bien-être et recevoir des soins adaptés à leurs troubles mentaux, tels que l'anxiété et la dépression.
- Éradiquer la stigmatisation et la discrimination à l'égard des enfants handicapés et de leur famille, et leur donner la possibilité de faire entendre leur voix.
- Veiller à ce que les enfants handicapés et leur famille bénéficient d'une protection sociale adéquate qui répond à leurs besoins individuels, les oriente vers les services essentiels et contribue à briser le cycle de la pauvreté, de la privation et de l'exclusion.
- Veiller à ce que les parents et les personnes s'occupant d'enfants handicapés bénéficient d'un soutien afin qu'ils puissent élever leurs enfants du mieux que possible tout en préservant leur propre santé mentale et leur bien-être.

- Produire des données fiables, pertinentes et inclusives à intervalles réguliers. Celles-ci seront utilisées pour sensibiliser aux atteintes aux droits et pour concevoir, mettre en œuvre et évaluer les interventions visant à prévenir de telles violations.

L'inclusion, pour chaque enfant

Inclure les enfants handicapés dans tous les aspects de la vie doit être une priorité. Chaque enfant, où qu'il se trouve, a quelque chose à offrir. Son énergie, ses aptitudes et ses idées peuvent contribuer à un changement positif pour sa famille, sa communauté et le monde entier.

Le fait que les enfants handicapés soient démunis, se sentent discriminés et n'aient pas d'espoir en l'avenir montre clairement que les sociétés n'en font pas assez pour veiller au respect des droits les plus fondamentaux de tous les enfants. Une inaction qui a pour conséquence d'alimenter le cercle vicieux de l'exclusion et de l'inégalité pour les enfants handicapés. Reconnaître que cette situation s'explique par les obstacles imposés par la société – lesquels sont une question de choix, et non de réalités immuables – signifie qu'il est possible de faire évoluer les choses. Un tel changement consistera donc en partie à célébrer les enfants handicapés et à embrasser la diversité sous toutes ses formes.

Et cette approche doit commencer ici et maintenant. Lorsqu'ils sont vus et pris en compte, les enfants handicapés sortent de l'ombre, et la promesse d'inclusion devient une réalité.

Les étapes intermédiaires pour y parvenir dépendent de chaque partie prenante. Il s'agit notamment du partage des responsabilités, de la redevabilité et de la collaboration, autant d'aspects indispensables pour que tous les enfants, y compris les enfants handicapés, puissent réaliser leur potentiel.





Fonds des Nations Unies pour l'enfance
Section données et analyses
Division des données, de l'analytique, de la planification et du suivi
3 United Nations Plaza
New York, NY 10017, États-Unis

Adresse électronique : data@unicef.org
Site Internet : data.unicef.org

